



Publié le :  - 3 MAI 2021 Certifié exécutoire, Le Maire,	 P/Le Maire par délégation  Béatrice DELMAS	DÉPOSÉ EN PRÉFECTURE  LE - 3 MAI 2021
--	---	---

Service : S. PROGRAMMATION FINANCEMENT ET MECENAT  
Réf : mcc/mcc n°8D

**ADMINISTRATION BUDGETAIRE** - Création d'une aire de fitness - Jardin du Faubourg - Demande de subventions.

Le Maire de la Ville de Béziers,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération du conseil municipal n°22 du 21 septembre 2020 donnant délégation au Maire en matière de demande de subventions auprès des organismes financeurs

**CONSIDÉRANT** que la commune de Béziers a pour projet de créer une aire de fitness sur le site « jardin du Faubourg »,

### D É C I D E

**ARTICLE 1** : De solliciter l'ensemble des financeurs dont l'Agence Nationale du Sport

**ARTICLE 2** : La demande de subvention porte sur un projet estimé à 96 440 € HT soit 115 728 € TTC.

**ARTICLE 3** : De signer tout document nécessaire à la mise en place de ces demandes de financements.

Fait en l'Hôtel de Ville de Béziers, le - 3 MAI 2021

Robert MENARD  
Pour le Maire et par délégation  
l'Adjointe au Maire  
Laurence RUL



1/1